

**AXE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE : préserver la biodiversité, les milieux et les paysages, préserver la ressource en eau, la qualité de l'air et des sols, réduire les pollutions et les risques naturels ou technologiques**

**> Préserver l'environnement et les milieux naturels pour favoriser la biodiversité**

Bidart une ville nature et préservée

**1-1 Préserver et développer la nature en ville**

1-1-1 En permettant à la biodiversité de s'(re)installer

Créer 3 havres de biodiversité sur le territoire communal  
Soutenir les initiatives de jardinières citoyennes (Argitxu, Lavoix et Hiri Artea)  
Installer des nichoirs, abris, hôtels favorables au développement des espèces animales et en distribuer gratuitement

Installer des ruches d'abeilles domestiques  
Élaborer des plans de gestion des espaces naturels d'intérêt communal  
Réaliser des inventaires faunistiques et floristiques des espaces naturels d'intérêt communal  
Éduquer les particuliers à la préservation / cohabitation de la bio diversité  
Distribuer des graines de fleurs pour les insectes (abeilles etc)  
Protéger le littoral Bidart au titre de son classement Natura2000

1-1-2 En ayant des pratiques paysagères et écologiques

Former les jardiniers municipaux et différencier la gestion des espaces naturels selon les besoins et les contraintes  
Former les urbanistes au patrimoine naturel et paysager  
Inscrire le patrimoine paysager dans le PLU "patrimoine"  
Favoriser la flore spontanée et la biodiversité par le fauchage tardif  
Ré-intégrer des espèces endémiques  
Supprimer l'usage des produits phytosanitaires  
Étudier l'opportunité d'utiliser un engrais organique au stade plutôt que minéral  
Lutter contre les espèces invasives  
Respecter les temps de tontes des espaces verts

1-1-3 En végétalisant la ville

Élaborer une charte de l'arbre en ville  
Recenser les arbres remarquables de la ville - les valoriser (concours du plus bel arbre ?)  
Décliner réglementairement la charte de l'arbre en ville  
Élaborer un plan de plantations d'arbres arbustes (planter 1500 arbres arbustes)  
Végétaliser les cours d'écoles  
Végétaliser les parkings  
Créer des petits espaces verts le long des voies vertes  
Organiser des ateliers par des jardiniers conseil  
Créer un verger pédagogique et participatif

1-1-X En offrant à chaque habitant un îlot de fraîcheur à moins de 500 mètres de marche de son domicile (jardin, parc, forêt, cours d'eau)

Recenser, cartographier et communiquer à la population les îlots de fraîcheurs  
Compléter la trame des îlots de fraîcheur pour atteindre l'objectif

**1-2 Améliorer la qualité des eaux de baignade (bactériologique et chimiques)**

1-2-1 En améliorant de façon continue la gestion active des eaux de baignade en partenariat avec la CAPB

Étudier l'opportunité d'effectuer la surveillance de la qualité des eaux à l'année pour favoriser les pratiques sportives (surf, sauvetage)

1-2-2 En obtenant des labels de qualité : Pavillon Bleu

1-2-3 En créant et en participant au développement d'outils d'informations (Kalilo, pupitres, panneaux)

1-2-4 En rénovant la STEP

Améliorer la communication sur le fonctionnement du traitement des eaux (visite de la STEP, panneaux sur site...)

Améliorer et augmenter les capacités de traitement de la STEP

1-2-5 Aucun phyto rejeté par la commune

**1-3 Préserver la faune et la flore locale**

1-3-1 En réduisant la pollution lumineuse nocturne

Généraliser l'extinction de l'éclairage public nocturne  
Favoriser l'extinction des enseignes et des publicités lumineuses

1-3-2 En préservant la laisse de mer par des pratiques de nettoyage manuel du littoral et en observant son évolution (DOCOB Natura2000)

1-3-3 En luttant contre les surpopulations animales

1-3-4 En luttant contre les espèces exotiques envahissantes

Participer au suivi des populations de frelons asiatiques avec la plateforme Bees For Life  
Distribuer des pièges pour frelons asiatiques  
Informier et sensibiliser sur les moustiques tigres

**1-3 Préserver, restaurer et valoriser les zones humides**

1-3-1 En élaborant un plan d'aménagement et de gestion des zones humides de la vallée de l'Uhabia

1-3-2 En élaborant un plan d'aménagement et de gestion des zones humides de Contresta

1-3-3 En élaborant un plan d'aménagement et de gestion des zones humides d'Errota Berria

1-3-4 En élaborant un plan d'aménagement et de gestion des zones humides du secteur "Prairie" à Ilbarritz

**1-4 Préserver la ressource eau**

1-4-1 En assurant un suivi et une veille des consommations pour détecter des fuites

1-4-2 En récupérant l'eau de pluie pour l'arrosage

Augmenter les volumes d'eau de pluie récupérés existants : CTM, plaine scolaire  
Étudier le potentiel de récupération d'eau de pluie en toiture des bâtiments communaux pour l'arrosage  
Récupérer les eaux traitées de la station d'épuration pour l'arrosage du stade  
Intégrer la récupération de l'eau de pluie pour des usages sanitaires lors de rénovation de bâtiments  
Aider à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

1-4-3 En réduisant les consommations

Supprimer les douches sur le littoral  
Adopter une gestion raisonnée des espaces verts : arrêt de l'arrosage des massifs et choix d'espèces floristiques peu gourmandes en eau  
Poursuivre l'équipement en mousseurs de tous les robinets  
Inciter les associations et clubs sportifs à réduire leur consommation d'eau  
Communication publique en faveur de la préservation des ressources en eau (bonnes pratiques arrosage, nettoyage voiture)

**1-5 Mettre en œuvre des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et à la transition énergétique**

- 1-5-1 En soutenant et valorisant le programme d'animation du CD64 sur le site d'Erreteria
- 1-5-2 En proposant aux enfants et aux jeunes des animations de sensibilisation
  - Faire de la transition écologique et énergétique un axe de travail du conseil municipal des enfants
  - Inscrire un axe développement durable dans les projets éducatifs des activités extra et périscolaires
  - Poursuivre le Conseil des Enfants de la Mer avec l'Aire Marine Educative
- 1-5-3 En proposant des actions de sensibilisation au travers de l'offre culturelle
  - Mettre en valeur le fond documentaire de la bibliothèque sur le thème de l'environnement
  - Proposer des animations culturelles faisant au écho aux enjeux écologiques, énergétiques et sociétaux
- 1-5-4 En animant le havre de biodiversité des écoles
- 1-5-5 En recrutant des ambassadeurs du littoral

**> Permettre et encourager les mobilités durables****1-1 Élaborer une politique des mobilités favorisant les modes de déplacement plus respectueux de l'environnement**

- 1-1-1 En affectant 3.5 millions d'euros aux politiques de mobilités durables
- 1-1-2 En révisant la politique de stationnement
  - Étendre le stationnement payant en zone littorale l'été
  - Développer le stationnement 2 roues motorisés
- 1-1-3 En déployant un réseau de bornes de recharge électrique (voitures, vélos...)
  - Élaborer un plan de déploiement de bornes de recharge
- 1-1-4 En élaborant des schémas directeurs des mobilités actives
  - Élaborer un schéma directeur communal et intercommunal (communes limitrophes)
  - Développer de nouvelles pistes cyclables
  - Installer des parkings vélos sécurisés
  - Proposer une offre de location de vélo
- 1-2-5 En participant au développement d'une offre de transport en commun
  - Offrir des transports gratuits en période estivale
  - Proposer un transport scolaire gratuit
  - Réduire l'impact carbone du transport scolaire
- 1-2-6 En élaborant un Plan de Déplacement des Écoles (MOBY)
  - Créer 4 lignes de pedibus
  - Organiser des ateliers sécurité routière et des animations de sensibilisation auprès des enfants
- 1-2-7 En incitant la population à changer leurs pratiques de mobilité
  - Faire des relevés de pollution atmosphérique
  - Faire des comptages vélos
  - Créer un événement famille dans la cadre de mai à vélo
  - Développer les actions de sensibilisation tout public (remise en selle seniors, atelier de réparation, bourses au vélo)
  - Aider aux abonnements bus sur critères sociaux

**1-2 Mettre en œuvre la politique de mobilités en rendant le territoire marchable**

- 1-2-1 En aménageant des trottoirs et des chemins pédestres
  - Créer 6 km de trottoirs
  - Créer, restaurer 8 km de chemins pédestres
- 1-2-2 En aménagement des aires piétonnes et cyclables
  - Réaménager la place Atherbea (poste et bibliothèque)
  - Fermer le parking des Embruns au profit des piétons et des vélos
  - Aménager le Parking des écoles pour sécuriser les piétons et les vélos

**1-3 Mettre en œuvre la politique de mobilités en rendant le territoire cyclable**

- 1-3-1 En aménagement des voiries et des voies vertes
  - Créer 3.4 km de voies vertes
  - Sécuriser le vélo sur 2.4 km de voirie
- 1-3-2 En améliorant les continuités cyclables
  - Créer une Passerelle au dessus de la voie ferrée sur la RD810 Parlemtaria permettant la continuité de la Véloodyssée.

Remplacer et mettre aux normes la passerelle Ur Onea sur la voie verte de l'Uhabia  
 Aménager une passerelle cycliste sous la RD810 à l'Uhabia

**1-4 Mettre en œuvre la politique de mobilités en développant une offre de services pour les mobilités douces**

- 1-4-1 En aménageant des stationnements
  - Créer 700 stationnements vélos (emplacements)
  - Créer des parkings vélos sécurisés sur l'espace public et auprès des entreprises
- 1-4-2 En créant des stations vélos sécurisées gratuites en saison
  - Proposer des stationnements vélos surveillés sur les sites à forte affluence touristique
- 1-4-3 En faisant la promotion de la marche et du vélo
  - Créer un Métrominuto
  - Recenser, cartographier et communiquer à la population les itinéraires
  - Jalonner les itinéraires cyclables
  - Créer et promouvoir la marque vélo (Aupa Bizikleta)
  - Sensibiliser à la sécurité (équipement, sécurité routière, sensibilisation des automobilistes)
  - Proposer une aide à l'achat de vélo pour les particuliers
- 1-4-4 En créant un service Vélo libre service
- 1-4-5 En développant le label "Accueil vélo"
  - Labelliser l'office de tourisme "accueil vélo"
  - Développer les professionnels du tourisme labellisés "Accueil vélo"

**1-5 Rouvrir la halte ferroviaire de Bidart**

- 1-5-1 En participant aux études préliminaires de réouverture de la halte ferroviaire
- 1-5-2 En réservant le foncier aux abords de la gare pour l'aménagement d'une plateforme multimodale
- 1-5-3 En Acquérant la gare pour maîtriser sa destination à l'aune de la réouverture de la halte ferroviaire

**> Rendre le territoire résilient et durable****1-1 Organiser la réponse communale en gestion de crise**

- 1-1-1 En faisant vivre et mettant à jour le Plan Communal de Sauvegarde
  - Mettre à jour le plan communal de sauvegarde au regard de l'évolution des risques
  - Former les élus et les agents
- 1-1-2 En coopérant avec les acteurs de la sécurité civile locaux (BOC)
- 1-1-3 En s'entraînant à la gestion de crise par la réalisation d'exercices grandeur nature
  - Réaliser un exercice relatif au risque inondation
  - Réaliser un exercice relatif au risque falaise
- 1-1-4 En créant une réserve civile communale
- 1-1-5 En administrant les systèmes d'alerte
  - Tenir à jour le registre des personnes fragiles
  - Tenir à jour la liste des personnes de l'automate appel/SMS

**1-2 S'adapter aux risques**

- 1-2-1 En appliquant les documents stratégiques et réglementaires
  - Appliquer la stratégie de gestion du trait de cote
  - Contribuer à l'élaboration du PPRI
- 1-2-2 En s'adaptant à l'évolution des risques et en réduisant la vulnérabilité de notre territoire
  - Renaturer l'espace naturel sensible d'Erretegia
  - Sécuriser et renaturer la plage du centre

**1-4 Développer la culture du risque**

- 1-4-X En informant et en communiquant sur les risques
  - Informier régulièrement sur le DICRIM
  - Installer une signalétique sur les risques et en particulier sur le risque falaises
  - Mettre en place des ambassadeurs du littoral
  - Accueillir l'exposition risques littoraux de la CAPB
  - Informier des risques et des sinistres à chaque vente immobilière

**1-5 Aménager un territoire durable**

- 1-5-1 En réduisant la consommation des ressources
    - Contraindre les collectivités, entreprises et particuliers à recourir aux énergies renouvelables
    - Imposer la récupération d'eau et l'autoconsommation
  - 1-5-2 En favorisant les mobilités douces
    - Intégrer des emplacements réservés pour les mobilités douces
    - développer les livraisons vélo en centre bourg
    - Imposer des stationnements vélos adaptés aux besoins dans toutes les nouvelles constructions + devant les commerces
  - 1-5-3 En protégeant le patrimoine naturel et architectural
    - Inscrire l'ensemble des espaces boisés d'intérêt communal en EBC (10% du territoire)
    - Protéger les arbres et haies par des dispositions réglementaires fortes
    - Encourager la plantation de haies en limite séparative
    - Recenser les espèces endémiques dans un livret opposable
    - Renforcer le volet patrimonial du PLU par l'instauration d'un périmètre de protection adapté des abords des monuments historiques doublé de dispositions réglementaires
  - 1-5-4 En sanctuarisant les espaces agricoles
    - Sanctuariser des réserves foncières pour l'agriculture 120 ha soit 10% du territoire
    - Installer une ferme maraîchère à Agrizarbel
  - 1-5-5 En limitant l'artificialisation des sols
    - Maîtriser l'artificialisation des sols via le coefficient de pleine terre
    - Imposer un maximum de revêtement perméable dans les projets de construction individuelle
    - Renaturer l'esplanade des Embruns
    - Désimperméabiliser 6 000 m<sup>2</sup>
    - Généraliser l'usage de revêtements perméables
  - 1-5-6 En anticipant les risques naturels
    - Intégrer la Stratégie de gestion de la bande côtière dans le PLUi
    - Intégrer le futur PPRI dans le PLUi
    - Appliquer une gestion intégrée des eaux pluviales dans les projets d'aménagements
  - 1-5-7 En menant des projets d'aménagement exemplaires
    - Aménager et renaturer la vallée de l'Uhabia : place verte et bleue
    - Engager le projet d'extension du centre-bourg : Église 3 Couronnes
    - Établir un pacte d'engagement (cahier des charges) contenant un socle minimal d'exigences en matière environnementale, énergétique, de gestion des eaux, de mobilité, applicable à toutes les nouvelles constructions
- Acheter/préempter sur DIA afin de maîtriser le foncier puis fonctionner par Appel à Projets pour assurer la promotion immobilière
- Systématiser l'aménagement de zones de rencontres et jeux végétalisés dans les projets d'aménagement collectifs
- 1-5-8 En contenant l'affichage publicitaire
    - Approuver et appliquer le règlement local de publicité

**1-6 Favoriser le tourisme durable**

- 1-6-1 En élaborant un schéma directeur de la politique touristique reposant sur les fondamentaux de la RSE
- 1-6-2 En axant la stratégie touristique sur les activités durables, de plein-air et accessibles

**AXE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : répondre aux enjeux climatiques et énergétiques tels que la sobriété, la réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre, l'efficacité et la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables****> Préserver les ressources énergétiques****1-1 Élaborer un plan de sobriété d'urgence énergétique**

**1-2 Élaborer et mettre en œuvre un plan de rénovation thermique du patrimoine bâti communal**

- 1-2-1 En réalisant des audits énergétiques  
Intégrer le programme européen ELENA  
Réaliser les audits énergétiques des principaux bâtiments communaux : Centre Technique Municipal, Kirolak, plaine scolaire, Mairie, EHPAD, gendarmerie, CCAS  
Mettre en œuvre le décret tertiaire pour les bâtiments Plaine scolaire, Centre technique municipal, Kirolak (salle polyvalente de sport) et EHPAD  
Évaluer la capacité de production photovoltaïque sur l'ensemble du patrimoine municipal  
Étudier l'opportunité de déployer des ombrières photovoltaïques  
Choisir un mix énergétique pertinent
- 1-2-2 En mettant en œuvre un plan de gestion des chaudières
- 1-3-3 En isolant les bâtiments et les réseaux  
Isoler les réseaux aérauliques (gaz) de la cuisine centrale  
Installer du double vitrage dans l'ensemble des bâtiments communaux nécessitant un confort thermique pour les usagers
- Isoler les combles des bâtiments communaux nécessitant un confort thermique pour les usagers
- 1-2-4 En renouvelant les équipements de chauffage et ventilation  
Déployer des systèmes CVC pilotés
- 1-2-5 En suivant les consommations  
Déployer et exploiter les outils de suivi des consommations des bâtiments- Tableau Excel- Logiciel Citron

- 1-2-6 En faisant la promotion du cadastre solaire

**1-3 Maîtriser l'éclairage public**

- 1-3-1 En réduisant la consommation électrique de l'éclairage public  
Mettre en place des coupures nocturnes  
Établir un plan de rénovation du parc avec de l'éclairage LED (chiffres 20 %).  
Rénover l'éclairage sportif du grand fronton en LED  
Rénover l'éclairage sportif du stade
- 1-3-2 En étudiant et expérimentant des nouvelles modalités d'éclairage  
Expérimenter une programmation de l'éclairage public modulant l'intensité lumineuse  
Étudier l'opportunité de développer de l'éclairage solaire  
Étudier l'opportunité de déployer des systèmes d'allumage à la demande
- 1-3-3 En contrôlant l'application de la réglementation relative aux enseignes

**1-4 Produire et utiliser des énergies renouvelables**

- 1-4-1 En produisant de l'énergie photovoltaïque sur les bâtiments communaux  
Installer 650 m<sup>2</sup> soit 115 Mwh/an sur le Kirolak  
Installer 136 m<sup>2</sup> soit 32 MWh/an sur le théâtre
- 1-4-2 En consommant de l'énergie renouvelable ou collective  
S'approvisionner à 100 % en bio gaz  
S'approvisionner à 100% en électricité issue d'un mode de production renouvelable  
Étudier l'opportunité et la faisabilité de déployer des réseaux de chaleur

**1-5 Lutter contre la précarité énergétique des ménages**

- 1-5-1 En soutenant la réhabilitation énergétique  
Montrer des réhabilitations exemplaires sur des habitations Bidartaises  
Augmenter la participation communale dans le PIG « Habiter mieux »

**> Réduire et valoriser les déchets****1-1 Gestion des Biodéchets**

- 1-1-1 En réduisant les déchets de la cantine et dans les écoles  
Réduire le gaspillage alimentaire  
Créer et animer une commission "anti gaspi"  
Acquérir une table de tri à la cantine scolaire.  
Travailler avec les enseignants sur le gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets  
Trouver les filières de valorisation des biodéchets  
Installer un composteur mécanique pour valoriser les restes des repas  
Encourager les partenariats entre les commerces alimentaires et les associations pour développer les dons de marchandises
- 1-1-2 En réduisant les déchets alimentaires des repas de l'EHPAD  
Réduire le gaspillage alimentaire  
Trouver les filières de valorisation des biodéchets
- 1-1-3 En valorisant les déchets verts produits par les tailles et les fauches  
Adapter les techniques de fauches et de tonte (mulching)  
Acquérir un broyeur pour broyer les produits de tailles  
Réemployer des produits de tailles broyés pour le paillage des massifs

**1-3 Sensibiliser**

- 1-3-1 En mettant en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés et leur impact sur le milieu marin, visible aux entrées  
Organiser des animations en partenariat avec Bil Ta Garbi
- 1-3-2 En informant les usagers sur les lieux où les déchets doivent être triés et jetés (affichage, panneaux, presse locale).  
Informé sur le site internet de la ville  
Informé via la communication "pavillon bleu"  
Garantir l'affichage des consignes de tri aux points de collecte  
Accompagner les personnes âgées dans les nouvelles pratiques de tri  
Garantir l'information des touristes via l'OT et les hébergeurs
- 1-3-3 En sensibilisant les enfants aux bonnes pratiques dans les écoles, les centres de loisirs, de vacances.

**1-4 Prévenir les déchets plastiques**

- 1-4-1 En supprimant les contenants plastiques au sein des services municipaux
- 1-4-2 En intégrant des obligations "zéro plastique"  
Intégrer l'obligation zéro plastique dans cahiers des charges des événements ou démarches promotionnelles organisés sur les plages et les espaces publics (gobelets et vaisselles réutilisables, cendriers de poche, interdire les objets publicitaires à usage unique, etc.). Le zéro plastique est une condition d'acceptation des dossiers de demande d'autorisation.

Intégrer l'obligation zéro plastique auprès de tous les occupants du domaine public (restaurateurs, écoles de surf...)

Valoriser les restaurateurs et les hôteliers qui proposent des alternatives aux pailles et aux couverts en plastique jetables et qui développent le réemploi des emballages boissons et des contenants (restauration à Emporter).

#### 1-5 Ramasser, nettoyer, collecter et trier

- 1-5-1 En maîtrisant la collecte des déchets dans les zones littorales
  - Organiser des événements citoyens pour nettoyer les plages
  - Supprimer les corbeilles de plage, sources de pollution
  - Équiper l'entrée ou la sortie des plages avec des containers de tri et des poubelles avec couvercles afin d'éviter la dispersion des déchets.
  - Installer des poubelles de tri aux entrées des plages ne disposant de container de tri à proximité
  - Mettre en place un nettoyage raisonné des plages
  - Mettre à disposition des bacs à marée pour collecter les déchets

#### 1-6 Réduire la production de déchets et encourager les filières de réutilisation

- 1-6-1 En soutenant les initiatives de réemploi et de réparation
- 1-6-2 En modernisant la déchetterie intercommunale

#### S'inscrire dans la sobriété numérique

##### 1-1 Procéder à des achats informatiques responsables

- 1-1-1 En achetant 90% d'ordinateurs reconditionnés
- 1-1-3 En prolongeant la durée de vie de certains matériels et en luttant contre l'obsolescence programmée
  - Sélectionner des matériels à indice de réparabilité élevé
  - Utiliser les copieurs pendant 8 ans (contre 4)
  - Utiliser les ordinateurs au minimum 5 ans
  - Généraliser l'utilisation de systèmes Open Source garants de la tenue des performances du matériel dans le temps

##### 1-2 Réduire l'impact écologique des données

- 1-2-2 En hébergeant en local nos applications web sur des serveurs GreenIT
- 1-2-5 En réduisant le volume des données stockées

### AXE TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE DURABLE LOCALE ET SOLIDAIRE : développer des modes de consommation et de production plus responsables

#### Développer l'Eusko

##### 1-1 Adhérer et promouvoir l'Eusko

- 1-1-1 En développant l'offre touristique acceptant l'Eusko
  - Adhérer à l'Eusko (office de tourisme) et accepter les paiements pour les produits commercialisés
  - Développer le programme vacances en Eusko
  - Valoriser les commerçants qui acceptent l'Eusko sur les fonds de carte en données libres (Open Street Map) sur le site internet de l'Office de tourisme
- 1-1-2 En recevant les paiements en Eusko dans certaines régies municipales

#### Encourager les filières courtes et locales

##### 1-1 Développer les marchés

- 1-1-1 En poursuivant la promotion des producteurs locaux au Marché Fermier « Bidart'Eko » tous les samedis matin (charte d'engagement)
- 1-1-2 En poursuivant la charte pour le marché estival du mardi matin
- 1-1-3 En favorisant les artisans locaux pour le marché nocturne

##### 1-2 Participer au développement de plateforme de commerce local

- 1-2-1 En promouvant la plateforme « Mon commerce 64 »

##### 1-3 Soutenir l'association des commerçants

- 1-3-1 En valorisant la marque "J'achète à Bidart"
- 1-3-2 En favorisant la dynamique commerciale via les grands événements municipaux

##### 1-4 Privilégier les approvisionnements locaux

- 1-4-1 En se fournissant auprès de librairies locales et indépendantes
- 1-4-2 En soutenant les artisans locaux : mettre en place une vitrine tournante
- 1-4-3 En promouvant des acteurs économiques de la ville sur les supports de communication (BI, Topaketa, site internet, podcast...)
- 1-4-4 En soutenant les artistes locaux : programmation galerie - Bibliothèque - théâtre
- 1-4-6 En développant un projet économique vertueux dans le cadre du projet E3C (commerces de proximité, ESS, économie créative)

#### Agir pour une agriculture et une alimentation bio et locale

##### 1-1 Permettre l'installation d'une agriculture de proximité

- 1-1-1 En permettant l'installation d'une exploitation maraîchère bio sur la technopole Izarbel : Projet AGRIZARBEL (1,65 ha)
- 1-1-2 En étudiant la faisabilité pour l'installation d'une exploitation maraîchère bio sur les terrains de Bidart (secteur SIAZIM).
- 1-1-3 En étudiant l'opportunité de créer une régie alimentaire
- 1-1-4 En exploitant les terrains non urbanisés de la commune par des maraîchers pour alimenter la cuisine centrale

##### 1-2 Une alimentation saine et durable pour les enfants et les seniors

- 1-2-1 En proposant des produits sains et de qualité
  - Redistribuer les denrées potentiellement gaspillées en redistribution à vocation sociale
  - Proposer 70% de produits labellisés
  - Proposer 50% de produits bio
  - Proposer 20% d'aliments produits localement
  - Réaliser des repas "100% maison"
  - Créer des partenariats avec les producteurs locaux
  - Réduire le bilan carbone des approvisionnements
- 1-2-2 En communiquant sur la qualité alimentaire de la cuisine centrale
  - Adhérer à la démarche « manger bio et local »
  - Atteindre le niveau 3 dans la démarche écocert de la cuisine centrale

##### 1-3 Valoriser les filières courtes dans l'approvisionnement

- 1-3-1 En appliquant des critères dans les marchés publics de denrées alimentaires

- 1-3-2 En choisissant des prestataires locaux pour les réceptions
- 1-4 Soutenir les actions locales**
  - 1-4-1 En soutenant l'AMAP
  - 1-4-2 En soutenant les projet de jardins partagés
- 1-5 Créer des espaces publics comestibles**
  - 1-5-2 En créant des jardins partagés / potagers publics
  - 1-5-3 En créant des vergers publics

## AXE TRANSITION POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

### > S'inscrire dans une démarche environnementale

- 1-2 Élaborer une feuille de route Air Climat Énergie Territoire avec des objectifs**
  - En réalisant un bilan carbone de la commune
  - En adoptant un plan d'action communal qui décline le PCAET à l'échelle de la commune
  - En assurant la transparence de sa mise en place via des outils de suivi
- 1-1 Réduire et valoriser les déchets**
  - 1-1-1 En réduisant, triant et valorisant les déchets
    - Trier, collecter et valoriser 100% du papier en privilégiant des entreprises d'insertion sociale
    - Trier, collecter et valoriser 100 % des DEEE et cartouches
    - Trier, collecter et valoriser 100 % des déchets dans les salles de pause et des écoles
    - Supprimer l'usage des gobelets cartons et plastiques non réutilisables
  - 1-1-5 En dématérialisant des procédures administratives
  - 1-1-6 En réduisant les consommations papiers et d'encre
- 1-2 Achats responsables**
  - 1-2-1 En appliquant des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics
    - Appliquer des clauses sociales dans les marchés publics
    - Appliquer des clauses environnementales dans les marchés publics
    - Imposer des labels impression/papiers des outils de communication
    - Favoriser les prestataires "zéro déchet" et "circuits courts" lors des événements
    - Favoriser les achats auprès de sociétés locales et/ou faisant travailler des personnes porteuses d'un handicap
- 1-3 Favoriser les déplacements domicile travail et professionnels durables**
  - 1-3-1 En attribuant des aides financières incitatives
    - Promouvoir les aides aux abonnements de transports en commun
    - Promouvoir le forfait mobilité durable
    - Aider à l'achat de vélos
  - 1-3-2 En offrant des services de mobilité
    - Mettre à disposition des vélos électriques aux agents
    - Mettre à disposition des agents des stationnements sécurisés et protégés
    - Créer une plateforme de mise en relation pour le covoiturage
- 1-4 Renouveler et acquérir une flotte de véhicules plus vertueuse**
  - 1-4-1 En renouvelant le parc de véhicules utilitaires 100% électrique
  - 1-4-2 En acquérant des vélos électriques
- 1-5 Sensibiliser les agents**
  - 1-5-1 En impulsant une mobilisation générale pour la transition sociétale et environnementale
    - Se former aux enjeux environnementaux
    - Élaborer une charte des bonnes pratiques dans les services
    - Élaborer une charte des bons usages des bâtiments
    - Créer des animations internes de type Challenge sur les sujets environnementaux
  - 1-5-2 En accompagnant les agents dans leur transition personnelle
    - Inciter à la mobilité responsable
    - Proposer aux agents un atelier "calculez votre empreinte carbone"
- 1-7 Inciter les associations à engager leur transition**
  - 1-7-1 En établissant des critères environnementaux et sociétaux pour pondérer les subventions communales
  - 1-7-2 En facturant aux associations les consommations énergétiques
  - 1-7-3 En développant des appels à projets développement durable pour les associations
- 1-8 Réduire l'impact écologique des publications municipales**
  - 1-8-1 En imprimant le Bidart infos sur du papier journal 60g
  - 1-8-2 En évaluant les besoins d'impressions des outils de communication papier

### > S'inscrire dans une démarche sociale et solidaire

- 1-1 Mener une politique RH socialement responsable**
  - 1-1-1 En menant une politique RH inclusive
    - Proposer des services civiques
    - Proposer des emplois en apprentissage
    - Favoriser l'insertion professionnelle par le recours aux contrats aidés
    - Garantir l'égalité femme-homme
  - 1-1-2 En élaborant un projet d'administration
- 1-2 Aider les plus démunis**
  - 1-2-1 En créant un pôle social et solidarité mêlant service public et activité associative
    - Établir le projet social de la ville à partir d'une Analyse des besoins sociaux mise à jour
  - 1-2-2 En développant l'accompagnement et l'aide sociale

Développer les permanences locales d'aides sociales et d'accès aux droits  
Organiser des actions sociales collectives ciblées  
Créer un frigo solidaire « Anti gaspi »  
Encourager l'engagement bénévole des agents (banque alimentaire...)

1-2-3 En instaurant des tarifications sociales pour les services publics

1-2-4 En construisant des logements à prix maîtrisés

Mobiliser l'ensemble des outils juridiques concourant à maîtriser les prix du foncier et de l'immobilier

Modifier le PLU pour fixer à 85% le taux de logements construits à prix maîtrisé

Développer l'offre de logements étudiant dans le quartier "Source royale"

### **1-3 Garantir l'accès aux services publics pour tous**

1-3-1 En garantissant l'accès aux personnes porteuses d'un handicap

Mettre en œuvre l'Agenda d'Accessibilité Programmé des bâtiments communaux

Labelliser la plage de l'Uhabia Handiplage niveau 2

Permettre l'accueil en mairie des personnes malentendantes et muettes

Élaborer un plan d'accueil des enfants porteurs d'un handicap à l'école

Mettre en conformité aux règles d'accessibilité tous les outils de communications

1-3-2 En menant des actions ciblant les publics éloignés

Capter les publics éloignés de l'offre culturelle

### **> S'inscrire dans une démarche qualité**

#### **1-1 Évaluer l'impact sociétal et environnemental de l'action publique**

En évaluant l'impact environnemental des budgets

En établissant des indicateurs d'évaluation

#### **1-2 S'engager dans la labellisation Lucie 26000**

#### **1-3 Être labellisé éco-école**